

Doctorat (H/F) en **Lexicologie et terminologie multilingues, traduction : Extraction, analyse terminologique et traductologique français<>espagnol des unités terminologiques du corpus TACATrad**

Informations générales

Lieu de travail : Lyon, campus Berges du Rhône (BDR), MILC (35 rue Raulin), Lyon 7^e

Date de publication : 15/04/2025

Nom du responsable scientifique : Florence SERRANO

Type de contrat : Contrat doctoral

Durée du contrat : 36 mois

Date de début de la thèse : 1^{er} octobre 2024

Quotité de travail : Temps complet

Rémunération : 2 200 € brut mensuel

Laboratoire de rattachement : CeRLA

Ecole doctorale de rattachement : ED 3LA

Description du sujet de la thèse

Ces dernières années, la traductologie juridique connaît une nouvelle phase d'essor dont le rayonnement va au-delà des centres scientifiques qui ont contribué à sa naissance, notamment chez les anglicistes (projet européen Letrint coordonné par Fernando Prieto Ramos) et les hispanistes (Monjean-Decaudin, 2022 ; Serrano, 2022), parallèlement à des recherches novatrices en jurilinguistique (projet ANR LIBEX coordonné par Dominique Lagorgette ; projet ANR Lexhnology coordonné par Mary C. Lavissière ; Bouyé, 2022...).

Le projet ANR TACATrad (Textes Authentiques Certifiés Anonymisés pour la Traduction) : activité du traducteur assermenté, recherche terminologique trilingue et cartographie des démarches à l'international est un projet transdisciplinaire, fruit d'une collaboration entre des chercheurs en langues, en linguistique et en droit, ainsi que des traducteurs assermentés exerçant en France et dans plusieurs pays européens.

C'est en abordant la traduction juridique depuis l'angle de l'activité professionnelle du traducteur assermenté dans un cadre précis (prioritairement en France tout en initiant une réflexion comparée) et les textes authentiques que ce dernier traduit que nous serons en mesure de mieux comprendre trois sous-types de traduction juridique qui ont en commun certains traits linguistiques, terminologiques et culturels, à savoir la traduction administrative, judiciaire et notariale. Dans ces trois cas, un cadre juridique national s'applique.

Dans le cadre de ce projet, la personne qui sera recrutée sur ce contrat doctoral développera des recherches en terminologie juridique et en linguistique de corpus dans une perspective contrastive, FR<>ES : elle a donc vocation à inscrire ses recherches dans le champ des sections CNU 14 et 07. Son rôle sera d'annoter le corpus TACATrad au format TEI, de proposer des outils de linguistique de corpus en vue d'un relevé semi-automatisé des UT des lexiques de spécialité connexes aux sciences juridiques (administratif, économique, financier...) en lien avec les mots-clés des TACATs, d'établir des glossaires prévus dans le projet et d'en proposer une version bilingue FR-ES agrémentée d'une étude sur les enjeux de traduction de cette terminologie dans les deux combinaisons de ses langues de travail. Ses travaux incluront une approche diachronique, en plus de la dimension diatopique évidente comme les TACATs sont issus des cultures de tous les pays hispaniques.

La personne recrutée participera particulièrement aux tâches suivantes du projet :

-Établir un corpus trilingue comparable de textes authentiques, les TACATs, ayant servi à produire des traductions certifiées ;

-Établir une base de données présentant la taxinomie de TACATs sous forme d'arborescence et trois glossaires sur le type de TACAT, sur le type de démarche administrative associée au TACAT et sur l'activité du traducteur assermenté en France ;

-Proposer une analyse trilingue contrastive des unités terminologiques juridique et apporter des équivalents d'un point de vue traductologique.

Une dimension genre et/ou inclusion devrait être développée dans ses recherches.

La personne recrutée maîtrisera parfaitement le français et l'espagnol (niveau C2 du CECRL pour les deux langues) et aura des compétences en traduction ES<>FR. La maîtrise de l'anglais serait un plus.

Plus d'informations sur le projet : <https://anr.fr/Projet-ANR-24-CE54-3829>

Contexte de travail

Le doctorant ou la doctorante sera recruté par l'Université Lumière Lyon 2 pour une durée de 36 mois. Il/elle sera inscrit en doctorat au sein de l'ED 3LA.

Le doctorat s'inscrit dans le cadre du projet TACATrad financé par l'Agence Nationale de la Recherche. Porté par le CeRLA (Centre de Recherche en Linguistique Appliquée) de l'Université Lumière Lyon 2, il développe une collaboration scientifique avec trois partenaires : le CEL (Centre d'Études Linguistiques) de l'Université Lyon 3 Jean Moulin, le Centre de Recherche en Droit Antoine Favre de l'Université Savoie Mont Blanc et le LIDILEM (Laboratoire de linguistique et didactique des langues étrangères et maternelles) de l'Université Grenoble Alpes.

La personne recrutée fera partie de l'équipe du CeRLA, mais sera amenée à collaborer avec les chercheurs du LIDILEM (UGA), du CEL (UJML3), du Centre de Recherche en Droit Antoine Favre (USMB), les ingénieurs d'appui à la recherche de la MSH Lyon St-Étienne et les traducteurs assermentés. Elle se sera amenée à se rendre sur les sites des autres équipes du consortium.

La personne sera active dans le déploiement du volet Science ouverte du projet (carnet Hypothèses TACATrad, appli pédagogique développée en lien avec le SPS de l'Université Lumière Lyon 2...).

Conditions

- Première inscription en thèse en 2025/2026 ;
- Ne pas être inscrit en doctorat dans un autre établissement français/étranger d'enseignement supérieur (hors cotutelle) ;
- Être titulaire d'un master ou d'un diplôme équivalent (par exemple en traduction spécialisée ou en linguistique hispanique) ;

Modalités de candidature

- CV
- Lettre de motivation (2 pages max) expliquant brièvement, le parcours et son adéquation avec le poste, le cadre d'analyse envisagé et la méthodologie proposée pour répondre à la question de recherche
- Mémoire de master
- Envoi des candidatures à florence.serrano@univ-lyon2.fr avant le 10 juin 2025 minuit

Calendrier

15 avril 2025: publication de l'appel à candidature
10 juin 2025 : date limite réception des candidatures
20 juin 2025 : admissibilité
1^{er} juillet 2025 : auditions (en visio)

Composition du comité de sélection des candidatures

- Mme Sophie KERN (Université Lumière Lyon 2, DDL)
- M. Vincent RENNERT (Université Lumière Lyon 2, CeRLA)

